

DECRET N° D/2015/ 150 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES PUBLIQUES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001 portant Statut Général des Fonctionnaires ;

Vu la Loi L/2001/029/AN du 31 Décembre 2001, portant Principes Fondamentaux de Création, d'Organisation et de Contrôle des Structures des Services Publiques ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

Vu le Décret N° D/2012/130/PRG/SGG du 04 décembre 2012 portant Attributions et Organisation du Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques ;

DECRETE

Article 1^{er} : Les cadres dont les prénoms et noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après, au Ministère des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques :

1. **Secrétaire Général : Monsieur Alhousseine THIAM**, Juriste, précédemment Chef de Cabinet ;
2. **Chef de Cabinet : Monsieur Amirou DIAWARA**, précédemment Conseiller Technique ;
3. **Conseiller Technique : Monsieur El Bassirou DIALLO**, précédemment Conseiller Juridique ;
4. **Conseillère Politique : Madame Mariama SYLLA**, Administrateur Civil, précédemment en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
5. **Conseiller Juridique : Monsieur Jean Marie Foromou KOLIE**, Juriste, précédemment en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;

6. **Conseillère Chargée de Mission : Madame Hafsatou DIALLO,**
Sociologue ;
7. **Conseiller chargé des Questions de Réconciliation Nationale : Monsieur Souleymane CISSOKO,** Professeur ;
8. **Directeur National de la Promotion des Droits de l'Homme, des Libertés Publiques et de la Citoyenneté : Monsieur N'Famara CAMARA,** Juriste, confirmé ;
9. **Directrice Nationale Adjointe de la Promotion des Droits de l'Homme, des Libertés Publiques et de la Citoyenneté : Madame Noukoumba SY,** Professeur à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée ;
10. **Directeur National de la Protection des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques : Monsieur Siba TOUPOU,** Magistrat, précédemment en service au Ministère de la Justice ;
11. **Directeur National Adjoint de la Protection des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques : Monsieur Almamy Mmah SYLLA,** précédemment Chef Section Plaintes à l'Agence Judiciaire de l'Etat ;
12. **Directeur National des Relations Extérieures et Institutionnelles : Monsieur Abdoulaye BALDE,** précédemment Conseiller Gouvernance au Cabinet de la Région Administrative de Boké ;
13. **Directrice Nationale Adjointe des Relations Extérieures et Institutionnelles : Madame Mayenie CAMARA,** précédemment en service à l'Agence Judiciaire de l'Etat ;

Article 2 : Le Présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures, prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 28 JUIL. 2015



Professeur Alpha CONDE